

La DG - Administration générale, D2S - Direction des services aux seniors recherche :

AGENT DE PREPARATION ET LIVRAISON DE REPAS (VACATAIRE)

Cadre d'emplois : ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX

D2S - Direction des services aux seniors

MISSIONS

Vous préparez et livrez les plats aux personnes âgées et/ou en situation de handicap bénéficiaires du service de portage à domicile.

ACTIVITES

- Préparer les plats individuels pour les personnes âgées et/ou en situation de handicap bénéficiaires du service de portage à domicile
- Mettre en barquette les plats préparés, les sceller et procéder à leur refroidissement dans le respect de la réglementation HACCP
- Livrer les plats individuels aux usagers et conformément aux tournées établies
- Gérer le stock des fournitures propres au service en lien avec la responsable
- Assurer l'entretien des locaux tel que défini dans le plan de travail de chacun des agents et dans le respect des calendriers établis
- Compléter les documents HACCP mis en place selon la fréquence des opérations définies

PROFIL REQUIS ET COMPETENCES

Vous cherchez à acquérir et développer votre expérience professionnelle.

Vous disposez d'une formation justifiant votre connaissance des normes relatives aux règles d'hygiène applicables en restauration collective (HACCP) et plus particulièrement les règles spécifiques à la liaison froide.

Vous possédez des aptitudes aux relations humaines notamment avec les personnes âgées (respect de la personne et de ses besoins). Vous avez le sens de l'accueil et de l'écoute et une appétence pour le travail en équipe.

CONDITIONS D'EXERCICE LIEES AU POSTE

Jours travaillés selon les besoins du service et vos disponibilités. Horaires du matin (généralement 7h-15h)

Travail possible les samedis et en période de vacances scolaires

Bonne résistance physique pour répondre aux exigences de la mission (port de charge, travail en pièce froide)

Situation de travailleur isolé pendant les tournées

Permis B indispensable (utilisation du véhicule de service)

Interventions dans le cadre du protocole sanitaire appliqué aux Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS)

Vaccination COVID obligatoire